

EARL BATARD-DENOUEL EARL BATARD DENOUAL rappelle MOULES DE BOUCHOT STG mytilus edulis



- Noms des modèles ou références concernés : **SACS DE 10 KGS TRAD, 5 KG TRAD, 15 KG TRAD**
- Marque : **MOULES DE BOUCHOT STG**
- Lot **14102026**
- Conditionnements : **14/10/2026**
- Date début/fin de commercialisation : **du 14/10/2026 au 14/10/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **spécialité traditionnelle garantie**
- Informations complémentaires : **SACS BLANC STG**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **LES VIVIERES D'ARMOR CANCALE, MYTILIMER, TOGIE DISTRIBUTION,**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **RESULTAT ANALYSE NON CONFORME**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli**
- Description complémentaire du risque : **HAUSSE ESCHERICHIA COLI 1700**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les Escherichia coli peuvent entraîner dans les 3 jours qui suivent la consommation, des gastro-entérites marquées par des douleurs abdominales et des diarrhées (éventuellement accompagnées de sang), accompagnées ou non de fièvre. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et la nature du germe contaminant.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0626473946**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre